

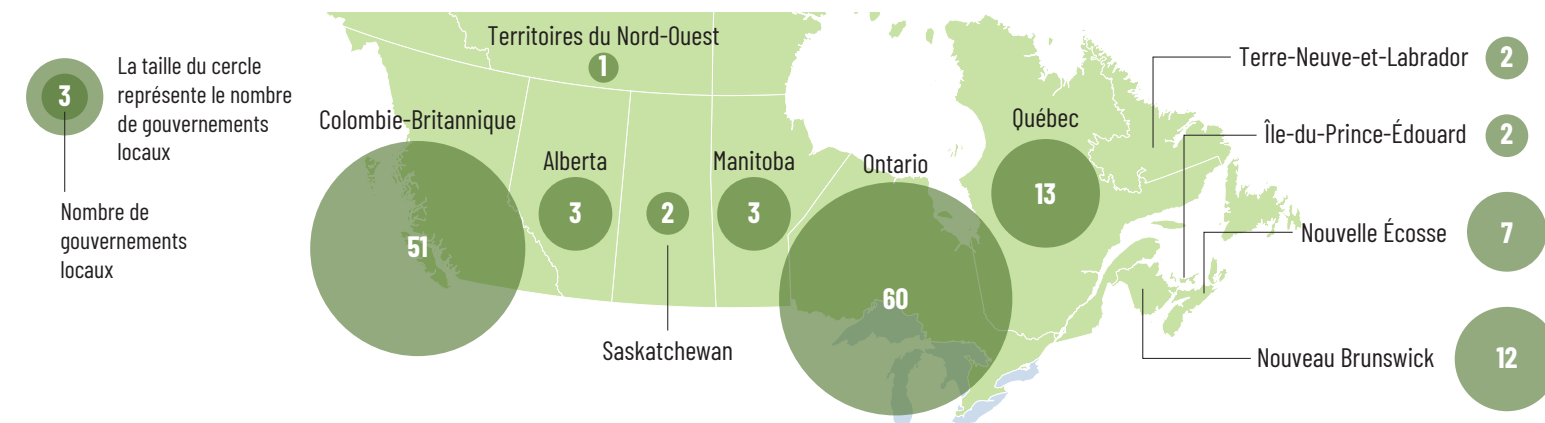
INSCRIRE LA NATURE DANS LES RAPPORTS FINANCIERS : DIVULGATION DES ACTIFS NATURELS PAR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX



L'intégration des actifs naturels – tels que les zones humides, les rivières, les forêts et les dunes – dans les rapports financiers peut aider les gouvernements locaux à démontrer une gestion efficace des services précieux fournis aux communautés par ces actifs. Le guide "Inscrire la nature dans les rapports financiers" a pour but d'aider les gouvernements locaux canadiens à uniformiser leurs divulgations sur les actifs naturels, en s'appuyant sur les lignes directrices et les normes nationales et internationales.

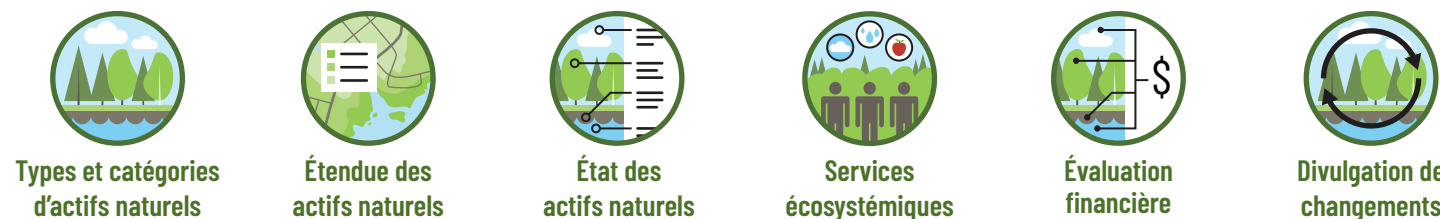
Travail sur des actifs naturels par des gouvernements locaux au Canada

Plus de 150 des ~3600 gouvernements locaux au Canada s'attellent à recenser, à évaluer, à apprécier et à gérer leurs actifs naturels. Bien que certains de ces gouvernements aient fait des divulgations à ce sujet dans leurs rapports financiers et de développement durable, beaucoup n'ont pas encore commencé leur parcours de gestion des actifs naturels.



Divulgations recommandées sur les actifs naturels

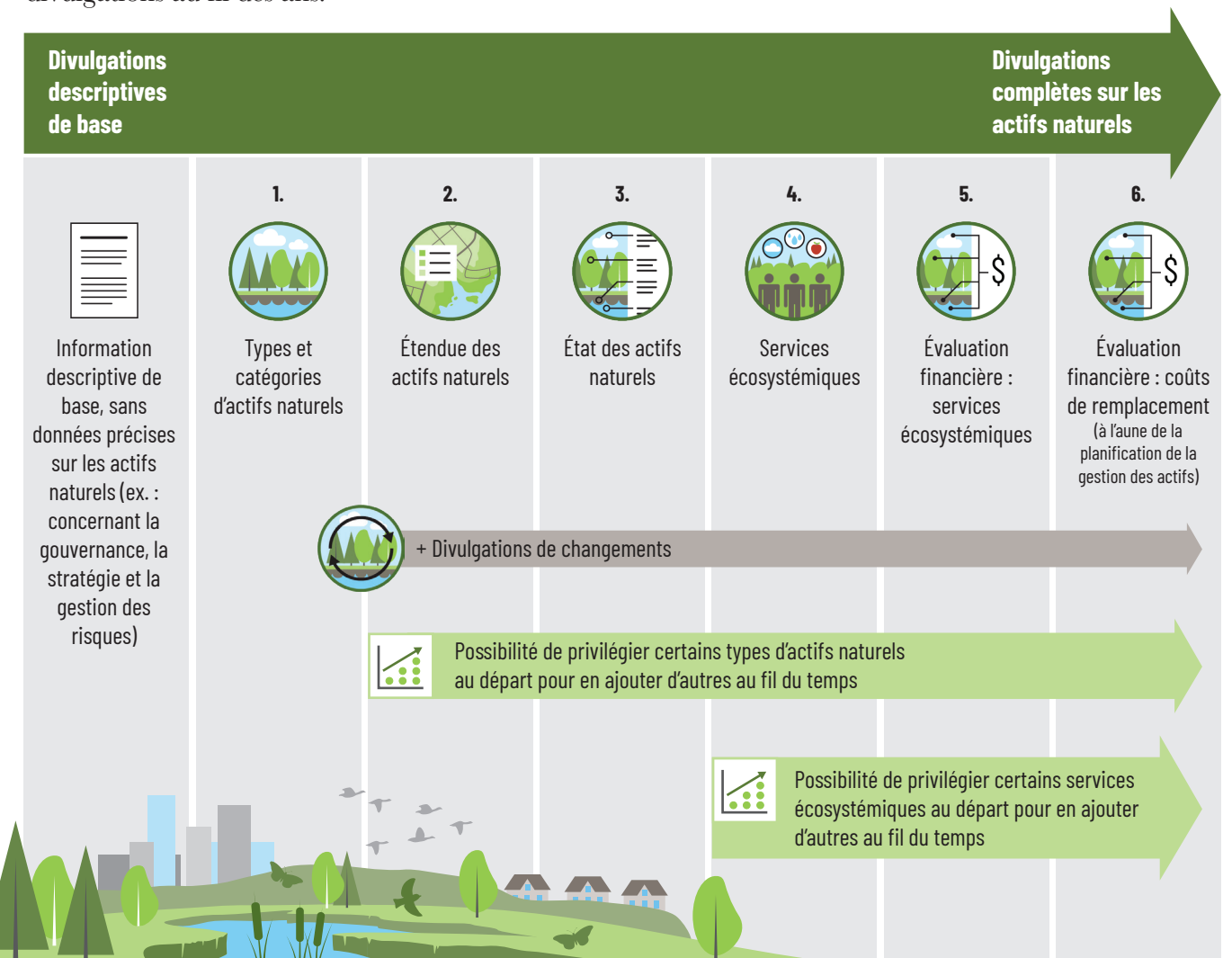
L'information sur les actifs naturels permet aux gouvernements locaux de montrer, données clés à l'appui, qu'elles gèrent efficacement les actifs naturels. Le guide identifie les informations de divulgation, les ressources et les considérations clés pour les éléments suivants:



Étapes progressives dans la divulgation des actifs naturels

Les éléments suggérés dans ce guide peuvent s'ajouter aux divulgations de façon progressive, puisque chaque ajout implique un nouveau travail de compréhension et d'élaboration d'indicateurs.

Les gouvernements locaux sont encouragés à déclarer ce qu'elles peuvent et à étoffer leurs divulgations au fil des ans.



Avec le soutien de :



Tous les gouvernements locaux peuvent améliorer leur connaissance et leur gestion des actifs naturels pour mieux présenter cette information dans leurs rapports financiers et en matière de durabilité. Plus les gouvernements locaux intègrent tôt la nature à leurs systèmes de gestion et de reddition de comptes, plus elles seront en mesure de prendre des décisions éclairées en matière d'économie et ainsi favoriser le bien-être et la stabilité financière de la collectivité. Consultez **Inscrire la nature dans les rapports financiers : divulgation des actifs naturels par les gouvernements locaux** à <https://www.centreintactadaptationclimat.ca/inscrire-la-nature-dans-les-rapports-financiers>